



**Association Septémoise pour
la Réduction des Nuisances
de l'Autoroute**

Procès verbal de l'assemblée générale 2024

Suite à l'invitation adressée par mél du 6 février 2024, pour la tenue de l'assemblée générale ce 8 mars 2024 à l'Oasis, 211 chemin de la haute Bédoule, Septèmes:

Sont présent-e-s :

AUBERT François ; BERGUIROL Nicole ; BIDEAU Martine ;
BOURRELLY Pierre ; DOR Isabelle ; GALLOUIN Catherine et Pierre ;
GHOMRASSY Sophia ; HONORÉ Christiane; INCANDELA Julien ;
MAR Sébastien ; SCRIVA Laure et Pierre

Sont représenté-e-s:

BERGER Camille et Clément ; BLAZY Marie-Noëlle ; GALLOUIN Charlotte ;
GALLOUIN Maxime ; SAUNIER Sébastien ; VALLON Marie-Catherine et
Pierre ; YAKOUBI Sofiane

Sont excusé-e-s:

PARIS Éric ; VALLON Marie-Catherine ; RAIDIN Corinne ;
RAYMOND Nicolas ; RAYMOND Elodie

L'assemblée élit Laure SCRIVA et Pierre GALLOUIN comme secrétaire et président de séance. Ce dernier ouvre la séance à 18h30 avec le premier point à l'ordre du jour.



Site internet : www.chutt.org
E-mail : contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726

Rapport d'activité 2023

1 - Actions sur le bruit.

1 - A : Projet de mur anti-bruit (MAB) de la basse bédoule - contact avec la DREAL

La décision d'édifier le mur est une des mesures du contrat de plan Etat-Région de 2012. Le mur est en partie financé par la Mairie de Septèmes. La DREAL est désignée maîtrise d'ouvrage. Lors de notre AG de 2023, nous avons fait part des informations de notre interlocutrice à la DREAL: le mur serait construit en 2023. Puis, durant l'année 2023, l'Etat a tout stoppé car il pensait pouvoir transférer cette mission au département. La loi 3DS de février 2022 permet aux collectivités volontaires de gérer des infrastructures, plus locales que nationales (ex Strasbourg, région ARA). Ce projet n'a pu aboutir, ce qui a fait perdre du temps. Le nouveau planning pour le MAB Basse Bédoule est l'appel d'offre pour trouver l'entreprise, puis la réunion publique.

1 - B : Contact avec l'Observatoire métropolitain du bruit

Une réunion en Mairie de Septèmes a permis de faire un point sur le projet de MAB Basse Bédoule, et d'exprimer nos doutes sur les données du trafic qui servent de base aux cartes du bruit, notamment celles concernant les camions qui n'apparaissent pas; La cartographie du bruit (une des rares obligations faites aux institutions) est basée sur les données de trafic. Chaque collectivité tient sa carte (Marseille, département, Etat) pour les grands axes où il est responsable et doit publier tous les 5 ans. Nous proposons qu'une seule structure, l'Observatoire du bruit, remplisse cette tâche pour les institutions concernées, afin de limiter l'effet "mille feuilles administratif".

1 - C : Contacts avec les medias

Plusieurs interviews d'un membre de Chutt

- à la Radio: France bleu Provence 17 octobre 2023 (sur notre site www.chutt.org)
- à la TV FR3: à propos du Plan de Prévention du Bruit; émission dimanche en politique 26 novembre 2023

1 - D : Site internet : mises à jour régulières;

Page Facebook ne fonctionne plus.

2 - Actions sur la pollution de l'air.

Essai de capteurs "Nebul'air" : Via FNE13, eux -mêmes en partenariat avec ATMO Sud, 2 de nos adhérents ont été dotés de ces capteurs nouvelles générations. Les essais n'ont pas été concluants, mais ce fut le cas également pour d'autres associations.

ATMO Sud a demandé la restitution des capteurs, ce qui a été fait.

3 - Action sur la végétalisation des abords de l'autoroute

La relance de la Métropole n'a rien donné de concret. Ils sont restés au niveau de la réflexion, elle-même peu avancée.

4 - Actions sur des sujets transversaux.

4 - A La conservation de la **ligne 51** sans rupture de charge

L'association s'est mobilisée aux côtés de l'AESE, Asso Mobilités Gare Septèmes et de la Mairie.

Les transports collectifs sont défendus par l'association car ils contribuent à réduire la circulation des véhicules particuliers, et donc le bruit et la pollution de l'air.

4 - B Recours gracieux sur le permis de construire modificatif de Grand Delta Habitat (GDH) sur le chemin de la haute bédoule

L'association accueille volontiers les logements sociaux, mais pas sans mur anti-bruit.

L'arrêté du permis de construire modificatif 2 n'avait pas mentionné que le permis de construire initial avait été prolongé.

Aussi l'association a-t-elle adressé un recours gracieux. En réponse, nous avons été informés que la prolongation avait été accordée à GDH.

Le rapport d'activité 2023 soumis au vote est approuvé à l'unanimité.

Programme 2024

1 - Sur le bruit

Suivre et pousser les avancées relatives au mur de la basse bédoule
Demander le passage de la vitesse à 70 km/h pour la traversée de Septèmes

Demander le type de revêtement actuel de la portion d'autoroute sur la traversée de Septèmes, pour éventuellement demander un revêtement plus absorbant

Demander l'installation d'un radar sonore à Septèmes en bord d'autoroute

Demander à l'Observatoire métropolitain de l'environnement sonore une réunion avec les associations (qui n'a pas eu lieu en 2023)

Se faire préciser les données de trafic au regard des camions et des motos

Proposer une seule structure, l'Observatoire du bruit évolue de manière à remplir cette tâche pour les institutions concernées, et limiter l'effet "mille feuilles administratif".

2 - Sur la pollution de l'air

Essayer la nouvelle génération de capteurs de la qualité de l'air
Adhérer à ATMO Sud: il faut relancer le dossier d'inscription

3 - Sur la végétalisation

Faire une veille internet sur ce thème

4 - Sur les sujets transversaux

Rester disponibles, réagir en fonction de l'actualité, journée des associations, Agenda 21, médiatisation.

Suivre le développement du train et d'un RER Aix Marseille

Améliorer la lisibilité du site www.chutt.org

Le programme 2024 soumis au vote est approuvé à l'unanimité.

Présentation des comptes 2023

Les comptes 2023 sont en annexe 1. L'exercice 2023 se caractérise par de fortes rentrées car l'association a reçu à la fois les subventions de la mairie de 2022 et 2023. Ses activités à l'inverse ont généré peu de dépenses.

La présentation des comptes 2023 soumise au vote est approuvée à l'unanimité.



Site internet : www.chutt.org
E-mail : contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726

Proposition de budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel est en annexe 2. On peut penser que la campagne pour la réduction de vitesse à 70 km/h va générer des frais d'affichage, de flyers, ...

La proposition de budget 2024 soumise au vote est approuvée à l'unanimité.

Modification des statuts

La renumérotation du chemin de la Haute Bédoule du fait de la densification de son urbanisation a transformé le 8 en 211. Cette modification doit être transposée dans les statuts de l'association.

Cette proposition soumise au vote est approuvée à l'unanimité.

Election du-de la secrétaire, du-de la trésorier-e et du-de la président-e

Pas de candidature nouvelle. L'équipe 2023 accepte de se représenter.

La proposition de reconduire Laure SCRIVA, secrétaire, François AUBERT, trésorier, et Pierre GALLOUIN, président est approuvée à l'unanimité.

Composition du Bureau :

Julien INCANDELA rejoint Eric PARIS, tous deux chargés des revêtements, coûts des MAB, et surtout de savoir auprès de la DirMed quel type de revêtement enrobe notre autoroute Septèmoise.

Pierre SCRIVA est notre délégué "qualité de l'air".

Nicole BERGUIROLLE rejoint Marie-Catherine VALLON à la "végétalisation des abords de l'autoroute".

Maxime GALLOUIN reste aux manettes du site internet.

Le Bureau comprend également Catherine GALLOIN, Pierre BOURRELLY, Maxime REITA, la secrétaire, le trésorier et le président.



Site internet : www.chutt.org
E-mail : contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726

Questions diverses

1 - Poubelles chemin de la Haute Bédoule

Voir avec la Mairie si elles peuvent être encadrées par des arceaux, voir mises sous des abris, de manière à éviter les débordements, les dépôts d'encombrants par des personnes de passage, et que le chemin reste propre.

2 - Etat du chemin de la haute Bédoule, détérioré et plein de nids de poule, à quand la réfection ? Voir avec la Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 20h00.

La secrétaire,



Laure SCRIVA

Le président,



Pierre GALLOUIN

ASRNA

211 Chemin de La Haute Bédoule
13240 Septèmes Les Vallons
WWW.chutt.org

ANNEXE 1 - AG du 8 mars 2024

au 31/12/23

CLASSE 1. Comptes de capitaux		1 568
11	ELEMENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION	689
110	REPORT A NOUVEAU	689
12	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	879
120	RESULTAT DE L'EXERCICE	879
CLASSE 5. Comptes financiers		1 568
51	BANQUES ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES	1 568
5121	BANQUE CREDIT MUTUEL	1 568
531	CAISSE	0
CLASSE 6. Comptes de charges		133
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	116
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	56
628	DIVERS	60
6281	Cotisations (adhésion à FNE 13)	60
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS	17
6511	Redevance de notre nom de domaine - Site internet	17
CLASSE 7. Comptes de produits		1 012
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	650
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	350
756	COTISATIONS	350
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12
7713	LIBERALITES PERCUES (dons du Crédit Mutuel)	12


Le Trésorier
François AUBERT


Le Président
Pierre GALLOIN



Site internet : www.chutt.org
E-mail : contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726

BUDGET PREVISIONNEL 2024

(ANNEXE 2)

DEPENSES

Frais bancaires	60 €
Cotisation (adhésion FNE 13)	60 €
Cotisation (Atmosud)	30 €
Impression affichage	300 €
Impression flyers	200 €

TOTAL DEPENSES 650 €

RECETTES

Cotisations des adhérents	350 €
Subvention	350 €

TOTAL RECETTES 650 €

V. Lube
Le Trésorier